

L'ULTRALIBERALISME A L'ASSAUT DES PROFESSIONS REGLEMENTEES JURIDIQUES ET JUDICIAIRES

La fédération CGT des Sociétés d'Etudes appelle l'ensemble des salarié-e-s des professions Juridiques et judiciaires à faire grève le 10 décembre 2014 et à manifester avec la CGT à Paris.

En effet, malgré nos réunions avec les cabinets du ministre de l'Economie, du premier ministre, de l'Elysée ... où nous avons été écoutés mais pas entendus, Monsieur MACRON poursuit dans sa logique du tout marché.

La plupart des mesures contenues dans le projet de loi va se solder par des licenciements, une dégradation des conditions de travail et des missions de service public auxquelles la CGT est attachée.

D'ailleurs à aucun moment, ni dans les rapports, ni dans les discussions, la question de l'emploi n'a pas été abordée. Pire, les salarié-e-s ne semblent même plus existés. Quel mépris de ce gouvernement pour ceux qui créent les richesses. C'est certainement une des raisons qui font que Monsieur MACRON n'a pas daigné rencontrer la CGT au profit des employeurs.

Certes, les professions doivent évoluer. La CGT l'a dit à maintes reprises et a demandé depuis le début des négociations tripartites Etat-Patronat et Organisation Syndicale. Dans ce cadre l'emploi, les salaires et les conditions de travail ne sauraient être ignorées. Il est encore temps !

Que Monsieur MACRON daigne enfin regarder et prêter quel qu'attentions aux salarié-e-s de ces professions. C'est aussi et d'abord cela « être moderne ».

Montreuil, le 27 novembre 2014